

ÉCOLE MATERNELLE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION GARDERIE

(à déposer en mairie, impérativement au plus tard le **25 juillet 2017**)

Nom et Prénom de l'enfant	Classe	Instituteur
---------------------------	--------	-------------

Responsable de l'enfant		Téléphone	
Nom et Prénom		domicile	
Adresse		mobile	
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant		professionnel	
Nom et Prénom		domicile	
Adresse		mobile	
Nom et Prénom		domicile	
Adresse		mobile	

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir

☞ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie au plus tard le lendemain de l'absence.

☞ Tarifs : ☞ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :

. matin : 1,50 €

. soir : 3,75 € (avec goûter)

. matin et soir : 5,25 €

☞ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Ménestreau-en-Villette, le
(Signature)